



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Élections municipales 2025

Fin de la période de mise en candidature

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 3 octobre 2025 – L'élection générale municipale, tenue tous les quatre ans à travers le Québec, marque un moment important de la vie démocratique locale. À l'issue du processus électoral de 2025, le conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures sera composé de **huit conseillers ainsi que d'un maire ou d'une mairesse**, élus par les citoyens de la ville.

La présidente d'élection de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures informe la population que la période de mise en candidature, tenue du 19 septembre au 3 octobre à 16 h 30, est maintenant terminée. Conformément aux dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, **cinq personnes candidates ont été élues par acclamation**, puisqu'elles étaient seules à se présenter pour leur poste respectif.

Conseillers et conseillères proclamé(e)s élu(e)s par acclamation

- **District 1 – Des Coteaux** : Eric Fiset (sortant)
- **District 3 – Lahaye** : Yannick LeBrasseur (sortant)
- **District 5 – Lac Sud** : Martin Maranda (sortant d'un autre poste)
- **District 7 – Haut-Saint-Laurent** : Richard Levesque
- **District 8 – Lionel-Groulx** : Jacques Bouchard

Ces cinq sièges du conseil municipal sont donc comblés sans qu'un scrutin soit nécessaire.

Postes en élection

Le 2 novembre prochain, des élections municipales se tiendront pour pourvoir les postes suivants :

- **Maire ou mairesse** :
 - Pascale Bertrand
 - Sylvain Juneau (sortant)

- **District 2 – Portneuf :**
 - Normand Beauregard
 - Jean Simard (sortant)
- **District 4 – Du Roy / Lac Nord :**
 - Francis Lasalle
 - Élise Paquette
- **District 6 – Les Bocages :**
 - Chantal Brochu (sortante d'un autre poste)
 - Félix Meisels

Dates de vote

Les 16 769 électrices et électeurs inscrit(e)s de Saint-Augustin-de-Desmaures, sur la liste déposée le 1^{er} octobre, pourront exercer leur droit de vote aux dates suivantes :

- **Vote au bureau du président d'élection :** 24 octobre 2025, de 12 h à 20 h
- **Vote par anticipation :** 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h
- **Jour du scrutin :** 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

La Ville invite tous les citoyens concernés à participer à cet important exercice démocratique.

➡ Pour toute information concernant les élections : <https://vsad.ca/elections2025>.

—30—

SOURCE : Présidente d'élection
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
communications@vsad.ca